

*Aux parents des élèves*  
*participant à l'enseignement facultatif de chant choral (EFCC)*

À Cognac, le 7 septembre 2021

Madame, Monsieur,

L'inscription à la chorale du collège un **engagement annuel**. Les élèves qui suivent cet enseignement assistent aux répétitions hebdomadaires, aux séances de répétitions exceptionnelles, de tournage et d'enregistrement (2 journées et 3 demi-journées environ), ainsi qu'aux prestations publiques : journée « Portes ouvertes », concerts rassemblant les chorales des autres établissements de Cognac, soirée au théâtre L'Avant-Scène.

Afin de répondre aux contraintes sanitaires de ce début d'année scolaire, les répétitions auront lieu tous les **vendredis de 12h05 à 12h45** en salle de musique. Deux « séances d'essai » sont ouvertes les vendredis 10 et 17 septembre aux élèves désireux de découvrir cette activité.

Cet enseignement est valorisé par une appréciation trimestrielle et une note annuelle portées sur le bulletin de l'élève. Selon leur engagement lors des années précédentes, les élèves de 3<sup>e</sup> bénéficient de 10 ou 20 points supplémentaires au Diplôme National du Brevet.

Mais c'est avant tout une activité qui allie exigence artistique et plaisir partagé.

Cordialement,

Frédéric INIGO, professeur d'Éducation musicale  
[chorale.mousnier@laposte.net](mailto:chorale.mousnier@laposte.net)

-----

**Je soussigné (Mme, M., responsable légal), .....**  
**autorise (prénom et nom de l'élève, classe).....**  
**à participer aux activités de la chorale pour l'année 2021-2022.**

**Date**

**Signature**